

2011

Éducation fransaskoise

Sciences humaines

5



Ministère de
l'Éducation
de la Saskatchewan





Table de matières

Remerciements	v
Sciences humaines 5 ^e année, éducation fransaskoise	1
Introduction	1
Répartition du temps d'enseignement	2
Cadre de référence de l'éducation fransaskoise	3
La construction langagière, identitaire et culturelle (CLIC)	3
Grandes orientations de l'apprentissage	6
L'apprentissage tout au long de sa vie	6
Le sens de soi, de ses racines et de sa communauté	7
Une citoyenneté engagée	7
Les compétences transdisciplinaires	8
La construction des savoirs	8
La construction identitaire et l'interdépendance	8
L'acquisition des littératies	9
L'acquisition du sens de la responsabilité sociale	9
Mesure et évaluation	10
Apprentissage par enquête	11
Un modèle d'enquête	12
Sciences humaines, éducation fransaskoise	13
Les thèmes	14
Finalité et buts	15
Compétences en sciences humaines	16
Perspectives diverses	18
Résultats d'apprentissage et indicateurs de réalisation	19
Sciences humaines et les autres matières	29
Aperçu des trois niveaux scolaires	30
Lexique	32
Bibliographie	33

Remerciements

Le ministère de l'Éducation de la Saskatchewan tient à remercier de leur contribution professionnelle et de leurs conseils les membres suivants du Comité consultatif sur les programmes d'études de sciences humaines, éducation fransaskoise :

Suzanne Bussière
École Providence, Vonda

Jacqueline Denis
École St-Isidore, Bellevue

Stéphanie Gaudet
École Providence, Vonda

Josée Haynes
École canadienne-française, Saskatoon

Mélanie Lepage-Forest
École Beau Soleil, Gravelbourg

Yolande Madsen
École de Bellegarde, Bellegarde

Claude Martel
École Monseigneur de Laval, Regina

Denise Sirois
Conseiller pédagogique
Conseil des écoles fransaskoises

Chantal Switzer
École Boréale, Ponteix

Denis Tassiako
École canadienne-française, Saskatoon

Colette Thibault
École St-Isidore, Bellevue

Pierre Tinant
École de Bellegarde, Bellegarde

Ce document est fondé sur le *Cadre commun des résultats d'apprentissage en sciences humaines de la maternelle à la 9^e année* du Protocole de l'Ouest et du Nord canadiens (PONC) 2002.

Sciences humaines 5^e année, éducation fransaskoise

Introduction

Le programme d'études de sciences humaines, éducation fransaskoise, 5^e année présente le contenu d'apprentissage s'adressant aux élèves de la 5^e année.

Ce document présente les grandes orientations de l'apprentissage pour les élèves de la Saskatchewan, les compétences transdisciplinaires des programmes d'études de la Saskatchewan, les buts des sciences humaines pour l'éducation fransaskoise et les grands thèmes pour les différentes années scolaires.

Le contenu d'apprentissage est organisé en résultats d'apprentissage (RA) obligatoires. Les résultats d'apprentissage sont des énoncés précis de ce que l'élève doit savoir, ce qu'il ou elle doit comprendre et ce qu'il ou elle peut faire à la fin de chaque niveau scolaire.

Chaque résultat d'apprentissage est assorti d'indicateurs de réalisation qui précisent l'étendue et la profondeur du résultat d'apprentissage. Ces indicateurs de réalisation suggèrent des comportements observables et mesurables de l'apprentissage de l'élève pour démontrer ce qu'il ou elle sait, ce qu'il ou elle comprend et ce qu'il ou elle peut faire. La liste d'indicateurs de réalisation n'est ni exhaustive ni obligatoire.

Des ressources sont en développement et seront disponibles sur le site du ministère de l'Éducation de la Saskatchewan :

<http://www.progetudes.gov.sk.ca>

Répartition du temps d'enseignement

Le ministère de l'Éducation de la Saskatchewan a établi la répartition du temps qui doit être consacré à chaque matière et à chaque niveau scolaire par semaine.



Éducation fransaskoise

Matière	Minutes
Langue(s) *	700
Mathématiques	200
Sciences	160
Sciences humaines	120
Éducation physique	120
Bien-être	60
Éducation artistique	140
Cours au choix **	
• Maximum	120
• Minimum	0

* On débute l'enseignement de l'anglais en 4^e année.

** Le temps alloué aux cours au choix s'obtient en réduisant un maximum de 20% par domaine d'étude le temps consacré aux cours obligatoires.

Cadre de référence de l'éducation francoskoso

L'éducation francoskoso englobe le programme d'enseignement-apprentissage en français langue première qui s'adresse aux enfants de parents ayants droit en vertu de l'Article 23 de la *Charte canadienne des droits et libertés*. L'éducation francoskoso soutient l'actualisation maximale du potentiel d'apprentissage de l'élève et, de manière intentionnelle, la construction langagière, identitaire et culturelle dans un contexte de dualité linguistique. L'élève peut ainsi manifester sa citoyenneté francophone, bilingue.

En Saskatchewan, les programmes d'études pour l'éducation francoskoso :

- valorisent le français dans son statut de langue première;
- soutiennent le cheminement langagier, identitaire et culturel de l'élève;
- favorisent la construction, par l'élève, des savoirs, savoir-faire, savoir-être, savoir-vivre ensemble et savoir-devenir comme citoyenne et citoyen francophone;
- soutiennent le développement du sens d'appartenance de l'élève à la communauté francoskoso;
- favorisent la contribution de l'élève à la vitalité de la communauté francoskoso;
- soutiennent la citoyenneté francophone, bilingue, de l'élève.

La construction langagière, identitaire et culturelle (CLIC)

La CLIC est un processus continu et dynamique au cours duquel l'élève développe sa compétence en français, son unicité et sa culture francophone. Ceci se fait en interaction avec d'autres personnes, ses groupes d'appartenance et son environnement. L'élève détermine la place de la langue française et de la culture francophone dans sa vie actuelle et dans celle de demain. L'élève nourrit son sens d'appartenance à la communauté francoskoso. L'élève devient ainsi une citoyenne ou un citoyen francophone, bilingue, dans un contexte canadien de dualité linguistique.

On ne nait pas francophone, on le devient selon le degré et la qualité de socialisation dans cette langue.

(Landry, Allard et Deveau, 2004)

La langue est l'ADN de votre culture.

(Gilles Vigneault, 2010)

Être francophone ne se conjugue pas à l'impératif.

(Marianne Cormier, 2005)

La construction langagière permet à l'élève :

- de développer des façons de penser, de comprendre et de s'exprimer en français;
- d'avoir des pratiques langagières en français, au quotidien;
- de se sentir compétent ou compétente en français dans des contextes structurés et non structurés;
- d'interagir de manière spontanée en français dans sa vie personnelle, scolaire et sociale; d'utiliser la langue française dans les espaces publics;
- d'utiliser les médias et les technologies de l'information et des communications en français.

La construction identitaire permet à l'élève :

- de comprendre sa réalité francophone dans un contexte où se côtoient au moins deux langues qui n'occupent pas les mêmes espaces dans la société;
- d'exercer un pouvoir sur sa vie en français;
- d'expérimenter des façons d'agir en français dans des contextes non structurés;
- de s'engager dans une perspective d'ouverture à l'autre;
- d'avoir de l'influence sur une personne ou un groupe;
- d'adopter des habitudes de vie quotidiennes en français;
- de prendre sa place dans la communauté fransaskoise;
- de se reconnaître comme francophone, bilingue, aujourd'hui et dans l'avenir.

La construction culturelle permet à l'élève :

- de s'approprier des façons de faire, de dire et de vivre ensemble propres aux cultures francophones : familiale, scolaire, locale, provinciale, nationale, internationale et virtuelle;
- d'explorer, de créer et d'innover dans des contextes structurés et non structurés;
- de créer des liens avec la communauté fransaskoise afin de nourrir son sens d'appartenance;
- de valoriser des référents culturels fransaskois et francophones;
- de créer des situations de vie en français avec les autres.

La construction langagière, identitaire et culturelle soutient le développement de citoyenneté francophone, bilingue de l'élève. Cela lui permet :

- d'établir son réseau en français dans les communautés fransaskoises et francophones;
- de mettre en valeur ses compétences dans les deux langues officielles du Canada;
- de s'informer, de réfléchir et d'évaluer de manière critique ce qui se passe dans son milieu;
- de réfléchir de manière critique sur ses perceptions à l'égard de sa langue, de son identité et de sa culture francophones;
- de connaître ses droits et ses responsabilités en tant que francophone;
- de comprendre le fonctionnement des institutions publiques et des organismes et des services communautaires francophones;
- de vivre des expériences significantes pour elle ou lui dans la communauté fransaskoise;
- de contribuer au bien-être collectif de la communauté fransaskoise.

Ça prend tout un village pour éduquer un enfant.

(proverbe africain)

Grandes orientations de l'apprentissage

Le ministère de l'Éducation de la Saskatchewan s'est donné trois grandes orientations pour l'apprentissage: **l'apprentissage tout au long de sa vie, le sens de soi, de ses racines et de sa communauté** et **une citoyenneté engagée**. Les grandes orientations de l'apprentissage représentent les caractéristiques et les savoir-être que l'on souhaite retrouver chez le finissant et la finissante de 12^e année de la province. Les descriptions suivantes montrent l'éventail de connaissances (déclaratives, procédurales, conditionnelles ou métacognitives) que l'élève acquerra tout au long de son cheminement scolaire.

L'élève est au cœur de ses apprentissages et en interaction avec le monde qui l'entoure.



L'apprentissage tout au long de sa vie

L'élève, engagé dans un processus d'apprentissage tout au long de sa vie, continue à explorer, à réfléchir et à se construire de nouveaux savoirs. Il ou elle démontre l'ouverture nécessaire pour découvrir et comprendre le monde qui l'entoure. Il ou elle est en mesure de s'engager dans des apprentissages, dans sa vie scolaire, sociale, communautaire et culturelle. Il ou elle vit des expériences variées qui enrichissent son appréciation de diverses visions du monde. Il ou elle fait preuve d'ouverture d'esprit et de volonté pour apprendre tout au long de la vie.

L'élève nourrit ainsi son ouverture à l'apprentissage continu tout au long de sa vie.

Le sens de soi, de ses racines et de sa communauté

L'élève perçoit positivement son identité personnelle. Il ou elle comprend la manière dont celle-ci se construit et ce, en interaction avec les autres et avec l'environnement naturel et construit. Il ou elle est en mesure de cultiver des relations positives. Il ou elle sait reconnaître les valeurs de diverses croyances, langues et habitudes de vie de toutes les cultures des citoyens et citoyennes de la province, entre autres celles des Premières nations de la Saskatchewan : les Dakotas, les Lakotas, les Nakotas, les Anishinabés, les Nèhiyawaks, les Dénés et les Métis. L'élève acquiert ainsi une connaissance approfondie de lui-même ou d'elle-même, des autres et de l'influence de ses racines. Il ou elle renforce ainsi son sens de soi, de ses racines, de sa communauté et cela soutient son identité personnelle dans toutes ses dimensions.

Une citoyenneté engagée

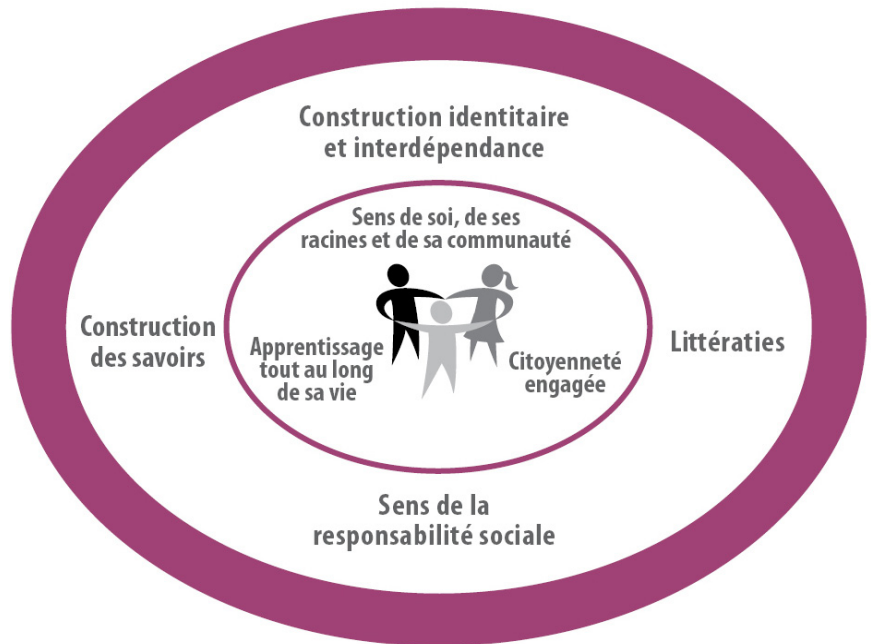
L'élève qui développe une citoyenneté engagée établit des liens avec sa communauté et s'informe de ce qui se passe dans son environnement naturel et construit. Il ou elle reconnaît ses droits et ses responsabilités. Il ou elle accorde aussi une importance à l'action individuelle et collective en lien avec la vie et les enjeux de sa communauté. Il ou elle prend des décisions réfléchies à l'égard de sa vie, de sa carrière et de son rôle de consommateur en tenant compte de l'interdépendance des environnements physiques, économiques et sociaux. Il ou elle reconnaît et respecte les droits de tous et chacun, entre autres ceux énoncés dans la Charte canadienne des droits et libertés et dans les Traités. Cela lui permet de vivre en harmonie avec les autres dans des milieux multiculturels en prônant des valeurs telles que l'honnêteté, l'intégrité et d'autres qualités propres aux citoyennes et citoyens engagés.

L'élève apprend à se connaître en étant en relation avec les autres et avec différentes communautés. Sa contribution personnelle ainsi que celle des autres sont reconnues.

L'élève respecte l'interdépendance des environnements physiques et sociaux.

Les compétences transdisciplinaires

Le ministère de l'Éducation de la Saskatchewan a établi quatre compétences transdisciplinaires : **la construction des savoirs, la construction identitaire et l'interdépendance, l'acquisition des littératies** et **l'acquisition du sens de la responsabilité sociale**. Ces compétences ont pour but d'appuyer l'apprentissage de l'élève.



L'élève qui construit ses savoirs est engagé cognitivement et affectivement dans son apprentissage.

L'élève qui développe son identité sait qui il ou elle est et se reconnaît par sa façon de réfléchir, d'agir et de vouloir. (ACELF)

La construction des savoirs

L'élève qui construit ses savoirs se questionne, explore, fait des hypothèses et modifie ses représentations. Il ou elle fait des liens entre ses connaissances antérieures et les nouvelles informations afin de transformer ce qu'il ou elle sait et de créer de nouveaux savoirs. Il ou elle se construit ainsi une compréhension du monde qui l'entoure.

La construction identitaire et l'interdépendance

L'élève construit son identité en interaction avec les autres, le monde qui l'entoure et ses diverses expériences de vie. Il ou elle peut soutenir l'interdépendance qui existe dans son environnement naturel et construit par le développement d'une conscience de soi et de l'autre, d'habiletés à vivre en harmonie avec les autres et de la capacité de prendre des décisions responsables. Il ou elle peut ainsi favoriser la réflexion et la croissance personnelles, la prise en compte des autres et la capacité de contribuer au développement durable de la collectivité.

L'acquisition des littératies

L'élève qui acquiert diverses littératies a de nombreux moyens d'interpréter le monde, d'en exprimer sa compréhension et de communiquer avec les autres. Il ou elle possède des habiletés, des stratégies, des conventions et des modalités propres à toutes sortes de disciplines qui lui permettent une participation active à une variété de situations de vie. Il ou elle utilise ainsi ses compétences pour contribuer à la vitalité d'un monde en constante évolution.

L'acquisition du sens de la responsabilité sociale

L'élève qui acquiert le sens de la responsabilité sociale peut contribuer de façon positive à son environnement physique, social et culturel. Il ou elle a conscience des dons et des défis propres à chaque personne et à chaque communauté. Il ou elle peut aussi collaborer avec les autres à la création d'un espace éthique qui favorise le dialogue à l'égard de préoccupations mutuelles et à la réalisation de buts communs.

Les littératies renvoient à l'ensemble des habiletés que possède l'élève à écrire, à lire, à calculer, à traiter l'information, à observer et interpréter le monde et à interagir dans une variété de situations.

L'élève apporte son aide ou son soutien de manière à respecter la dignité et les capacités des personnes concernées.

Mesure et évaluation

La mesure indique ce que l'élève sait, ce qu'il ou elle comprend et ce qu'il ou elle peut faire.

L'évaluation indique le niveau de réalisation des résultats d'apprentissage.

La mesure est un processus de collecte de données qui fournit des informations sur l'apprentissage de l'élève. Ce processus comprend entre autres la réflexion, la rétroaction et les occasions d'amélioration avant le jugement. C'est ce jugement qui représente l'évaluation des apprentissages de l'élève.

Il existe trois buts de la mesure et de l'évaluation : l'évaluation **pour l'apprentissage** qui vise à accroître les acquis, l'évaluation **en tant qu'apprentissage** qui permet de favoriser la participation active de l'élève à son apprentissage et enfin, l'évaluation **de l'apprentissage** qui cherche à porter un jugement sur l'atteinte des résultats d'apprentissage.

Mesure		Évaluation
Évaluation formative <i>continue dans la salle de classe</i>		Évaluation sommative <i>ayant lieu à la fin de l'année ou à des étapes cruciales</i>
Évaluation pour l'apprentissage	Évaluation en tant qu'apprentissage	Évaluation de l'apprentissage
<ul style="list-style-type: none"> • rétroaction par l'enseignant, réflexion de l'élève et rétroaction des pairs • appréciation fondée sur les résultats d'apprentissage du programme d'études, traduisant la réalisation d'une tâche d'apprentissage précise • révision du plan d'enseignement en tenant compte des données recueillies 	<ul style="list-style-type: none"> • auto-évaluation • informations données à l'élève sur son rendement l'incitant à réfléchir aux moyens à prendre pour améliorer son apprentissage • critères établis par l'élève à partir de ses apprentissages et de ses objectifs d'apprentissage personnels • adaptations faites par l'élève à son processus d'apprentissage en fonction des informations reçues 	<ul style="list-style-type: none"> • évaluation par l'enseignant fondée sur des critères établis provenant des résultats d'apprentissage • jugement du rendement de l'élève par rapport aux résultats d'apprentissage • transmission du rendement de l'élève aux parents ou aux tuteurs, au personnel de l'école et des conseils/commissions scolaires

Pour en savoir plus sur la mesure et l'évaluation, veuillez consulter la ressource élaborée dans le cadre du Protocole de l'Ouest et du Nord canadiens (PONC) : *Repenser l'évaluation en classe en fonction des buts visés*. Cette ressource est disponible en ligne à l'adresse suivante :

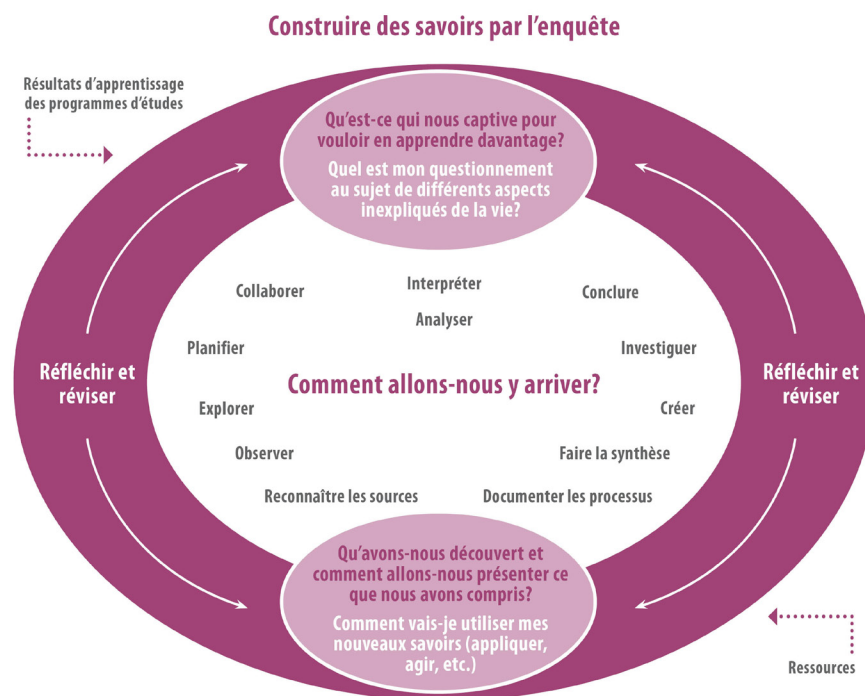
<http://www.wncp.ca/french/subjectarea/classassessment.aspx>

Apprentissage par enquête

L'apprentissage par enquête est une approche philosophique de l'enseignement-apprentissage de la construction des savoirs favorisant une compréhension approfondie du monde. Cette approche est ancrée dans la recherche et dans les modèles constructivistes. Elle permet à l'enseignant ou l'enseignante d'aborder des concepts et du contenu à partir du vécu, des intérêts et de la curiosité des élèves pour donner du sens au monde qui les entoure. Elle facilite l'engagement actif dans un cheminement personnel, collaboratif et collectif tout en développant le sens de responsabilité et l'autonomie. Elle offre à l'élève des occasions :

- de développer des compétences tout au long de sa vie;
- d'aborder des problèmes complexes sans solution prédéterminée;
- de remettre en question des connaissances;
- d'expérimenter différentes manières de chercher une solution;
- d'approfondir son questionnement sur le monde qui l'entoure.

Dans l'apprentissage par enquête, l'élève vit un va-et-vient entre ses découvertes, ses perceptions et la construction d'un nouveau savoir. L'élève a ainsi le temps de réfléchir sur ce qui a été fait et sur la façon dont il ou elle l'a fait, ainsi que sur la façon dont cela lui serait utile dans d'autres situations d'apprentissage et dans la vie courante.



Un modèle d'enquête

L'enquête est un processus d'exploration et d'investigation qui structure l'organisation de l'enseignement-apprentissage. Ce modèle d'enquête a différentes phases non linéaires telles que planifier, recueillir, traiter, créer, partager et évaluer, avec des points de départ et d'arrivée variables. La réflexion métacognitive soutient ce processus. Des questions captivantes sur des sujets, problèmes ou défis se rapportant aux concepts et au contenu à l'étude déclenchent le processus d'enquête.

Une question captivante :

- s'inspire du vécu, des intérêts et de la curiosité de l'élève;
- provoque l'investigation pertinente des idées importantes et de la thématique principale;
- suscite une discussion animée et réfléchie, un engagement soutenu, une compréhension nouvelle et l'émergence d'autres questions;
- oblige à l'examen de différentes perspectives, à un regard critique sur les faits, à un appui des idées et une justification des réponses;
- incite à un retour constant et indispensable sur les idées maîtresses, les hypothèses et les apprentissages antérieurs;
- favorise l'établissement de liens entre les nouveaux savoirs, l'expérience personnelle, l'accès à l'information par la mémoire et le transfert à d'autres contextes et matières.

Lors de cette démarche d'enquête, l'élève participe activement à l'élaboration des questions captivantes. Il ou elle garde sous différentes formes des traces de sa réflexion, de son questionnement, de ses réponses et des différentes perspectives. Cela peut devenir une source d'évaluation des apprentissages et du processus lui-même. Cette documentation favorise un regard en profondeur de ce que l'élève sait, comprend et peut faire.

Sciences humaines, éducation fransaskoise

Le programme d'études de sciences humaines, éducation fransaskoise s'inspire du *Cadre commun des résultats d'apprentissage en sciences humaines de la maternelle à la 9^e année* présenté en 2002 par le Protocole de l'Ouest et du Nord canadiens.

Ce cadre commun pour les sciences humaines a pour objectif :

- de refléter la nature de l'apprenante et de l'apprenant du XXI^e siècle et de répondre à leurs besoins;
- d'exprimer diverses perspectives culturelles, dont celles des francophones et des Premières nations, des Métis et des Inuits;
- de mettre en valeur un esprit canadien qui serait le fondement du sentiment d'appartenance qui permettrait à chaque élève d'assumer le rôle de citoyenne ou citoyen responsable et actif à l'échelle locale, nationale et planétaire.

De façon plus spécifique, le programme d'études de sciences humaines, éducation fransaskoise a pour objectif :

- de renforcer l'identité et l'estime de soi des élèves fransaskois en tant que francophones et membres de la communauté fransaskoise;
- de fournir aux élèves fransaskois des outils nécessaires pour poursuivre leur cheminement personnel dans un cadre de vie francophone;
- d'encourager les élèves à contribuer à l'épanouissement de la culture, des familles et des communautés francophones dans des contextes fransaskois, saskatchewanais, canadien et mondial;
- d'amorcer une réflexion de l'élève fransaskois pour comprendre le passé et vivre le présent, pour s'engager dans l'avenir francophone et fransaskois et y contribuer avec confiance;
- de promouvoir des partenariats entre le foyer, l'école et la communauté fransaskoise;
- d'encourager les élèves à découvrir la richesse du patrimoine culturel fransaskois, francophone canadien et francophone mondial;
- d'encourager les élèves à contribuer à l'épanouissement de la nature bilingue et interculturelle du Canada.

Adapté de Alberta Education. (2006). Programme d'études par année scolaire : Études sociales – éducation francophone (Première année). Calgary : Alberta Education.

Les thèmes

À chaque année, des thèmes servent à orienter l'enseignement en sciences humaines, éducation fransaskoise. Les thèmes pour chaque niveau sont les suivants :

Année	Thèmes
1	Relations et appartenance
2	Communauté locale et communautés du Canada
3	Communautés du monde
4	La Saskatchewan, ma province
5	Le Canada avant la Confédération
6	Le Canada, mon pays
7	Le Canada et le monde
8	Le Canada : l'espoir et les enjeux
9	Un regard vers le passé

L'élève de 5^e année se concentrera sur les récits des Premiers peuples du Canada avant le contact avec les Européens et explorera comment ces peuples sont venus à partager le territoire canadien au fil du temps. Il ou elle découvrira comment les cultures autochtones ont influencé ce pays. L'élève examinera les premières explorations européennes ainsi que les expériences des premiers colons britanniques, français et des personnes de divers groupes culturels qui se sont établis au Canada. L'élève déterminera les conséquences des contacts interculturels et de l'exploration européenne avant la Confédération. Il étudiera le commerce des fourrures et la naissance de la nation métisse. L'élève réfléchira aussi à l'impact de certains événements sur le développement du Canada avant 1867 et aux événements entourant la création de la Confédération canadienne. Il découvrira comment l'histoire et la géographie du Canada continuent d'influencer les Canadiennes et les Canadiens.

Finalité et buts

Le programme d'études de sciences humaines, éducation fransaskoise de la maternelle à la 12^e année offre un contexte d'apprentissage qui favorise la construction de la conscience sociale chez les élèves afin qu'ils deviennent des citoyennes et citoyens responsables, informés, engagés et conscients de leur capacité à contribuer au changement dans leur communauté, dans la société et dans le monde.

Les buts élaborés dans ce programme d'études décrivent ce que les élèves devront savoir, comprendre et être capables de faire à la fin de la 12^e année. Ils permettent d'organiser l'apprentissage des sciences humaines de la maternelle à la 12^e année. Ils offrent une structure qui facilite l'exploration des sciences humaines et sont à la base des résultats d'apprentissage spécifiques pour chaque année.

Le programme d'études de sciences humaines, éducation fransaskoise comporte cinq buts qui ont comme fondement les francophonies : soit la francophonie locale (fransaskoïse), la francophonie canadienne et la francophonie mondiale. L'élève sera donc amené à utiliser les diverses perspectives de la francophonie dans l'acquisition des habiletés et des compétences en sciences humaines.

En agissant selon nos talents et nos moyens, nous avons tous le pouvoir de contribuer à rétablir l'équilibre planétaire essentiel à la vie. À nous de questionner, de penser et d'agir en fonction de ce que nous espérons pour l'avenir et de laisser, si possible, un monde plus beau, plus prometteur qu'à notre arrivée.

(Frédéric Back, 2009)

Citoyenneté (C)

Les élèves manifesteront des comportements responsables de citoyens francophones engagés afin de participer individuellement et collectivement au bien-être de la communauté aux niveaux local, fransaskois, saskatchewanais, canadien et mondial.

Identité, culture et communauté (ICC)

Les élèves discernent les influences des cultures sur l'identité personnelle et sociale des individus, des communautés, des sociétés et des nations.

Ce but est lié aux domaines de la psychologie, de l'archéologie, de l'anthropologie, de la sociologie et de la philosophie.

Lieux et temps (LT)

Les élèves analyseront l'interaction dynamique entre les individus, les relations et les événements qui ont construit le passé, influencent le présent et façonnent l'avenir, ainsi que leur impact sur la géographie et l'organisation des sociétés.

Ce but est lié aux domaines de la géographie et de l'histoire.

Pouvoir et autorité (PA)

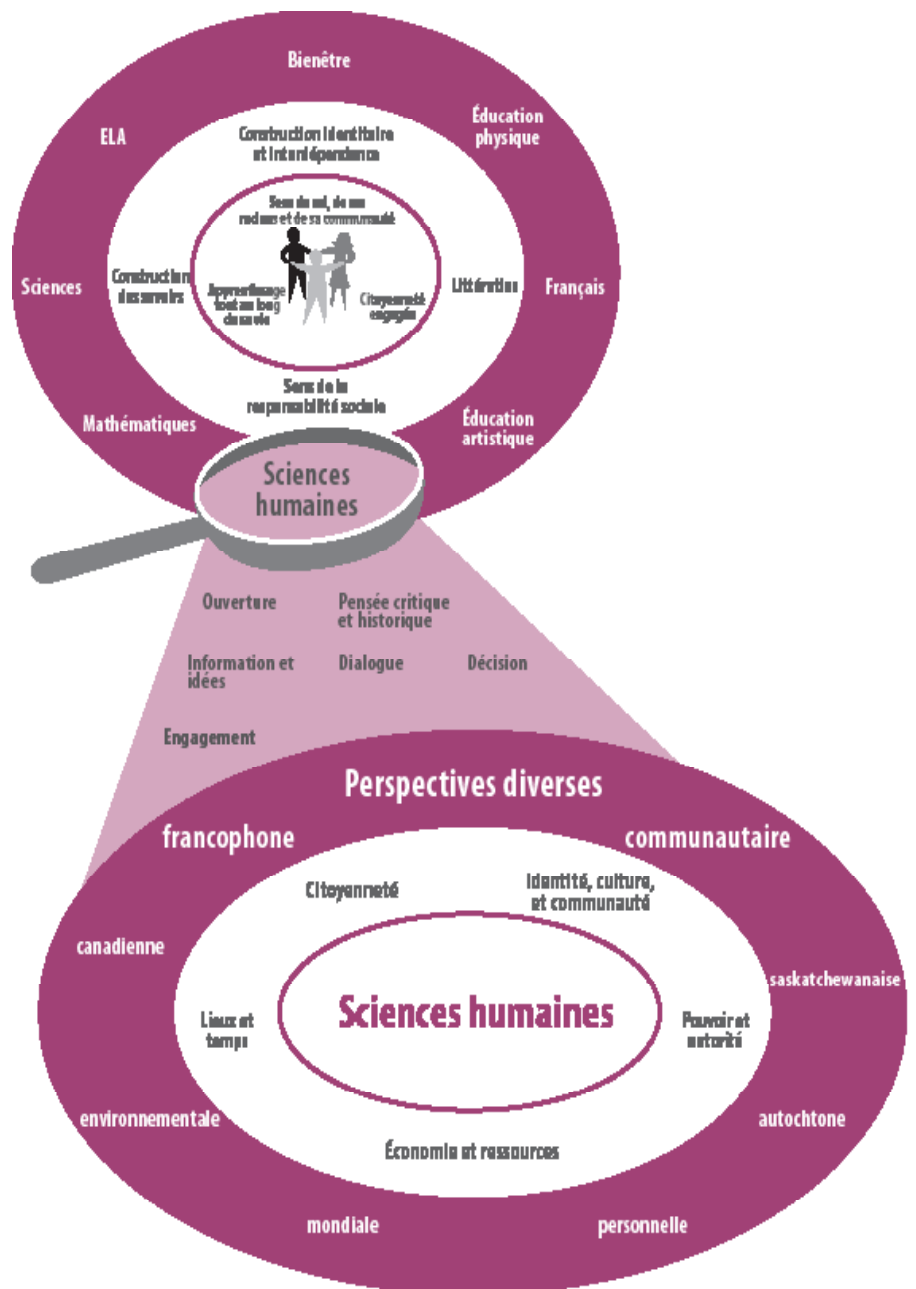
Les élèves évalueront les processus et les structures du pouvoir et de l'autorité, et leur influence sur les individus, les communautés, les sociétés et les nations.

Ce but est lié aux domaines du droit et des sciences politiques.

Économie et ressources (ER)

Les élèves examineront la répartition et l'exploitation des ressources et des richesses selon diverses visions du monde pour la satisfaction des besoins des individus, des communautés et des nations, dans des perspectives de développement durable et d'interdépendance mondiale.

Ce but est lié aux domaines de l'économie et des études environnementales.



Compétences en sciences humaines

Le programme de sciences humaines, éducation fransaskoise fournit à l'élève des occasions de définir son rôle comme participant actif ou participante active dans le monde. L'élève prend conscience de son pouvoir d'action à l'échelle personnelle, locale, nationale et mondiale. Tout comme les gestes des gens dans le passé auraient influencé les événements actuels. Ses propres actions influenceront à leur tour sur l'avenir.

Au cours de cette démarche, l'élève est amené à développer des compétences qui le rendront efficace dans son engagement.

• L'ouverture d'esprit

L'élève qui fait preuve d'une ouverture d'esprit peut accepter que tout le monde ne pense pas de la même façon. Il ou elle se rend compte que, dans un monde interdépendant, personne ne peut se fermer aux idées de diverses communautés et cultures. Il ou elle est donc invité(e) à comprendre les visions du monde qui jouent sur les décisions de gens à travers le monde.

• La pensée créative et critique

La pensée créative et critique permet à l'élève de faire des observations, de prendre des décisions et de proposer des solutions à des défis. La pensée créative met l'accent sur le raisonnement divergent, la production de diverses idées et possibilités, et l'étude de différentes approches face à une question. L'esprit critique fait appel à des critères et à des justifications permettant d'en arriver à un jugement réfléchi.

• La pensée historique

L'élève jette un regard sur l'histoire à l'aide de concepts clés :

- la portée historique : Comment cet événement influe-t-il sur mon présent?
- les sources primaires : Qu'est-ce que je peux apprendre d'un ancien journal au sujet du peuple qui le lisait?
- la continuité et le changement : Qu'est-ce qui perdure et qu'est-ce qui a changé au fil du temps?
- les causes et les effets : Pourquoi et comment certaines conditions et certaines actions ont-elles mené à d'autres?
- la perspective historique : Comment se peut-il qu'un personnage historique agisse de telle façon à cette époque?
- la dimension morale : Comment agit-on aujourd'hui en fonction des injustices du passé?

• Le traitement de l'information et des idées

L'élève partage ses trouvailles et ses conclusions. Pour y arriver, l'élève doit consulter, sélectionner, organiser et enregistrer de l'information et des idées, en utilisant diverses sources et une variété de modalités.

• Le dialogue délibératoire

L'élève explore des enjeux à partir de divers points de vue dans le but de relever des points communs sur lesquels il ou elle pourra se baser pour développer des options et recommander des actions. Là où le débat amène les gens à se positionner vis-à-vis d'une question, le dialogue délibératoire permet aux gens d'évaluer les pour et les contre d'une question, de considérer diverses pistes de solution possibles ainsi que des compromis qui pourraient être nécessaires.

Privilégier la pensée... revient à favoriser l'engagement et le débat énergique.

(John Saul, 2008, p. 318)

L'élève éprouve « le sens de l'émerveillement qui rattache l'histoire ancienne à l'avenir».

(Buffy Sainte-Marie, 2009)

Les élèves doivent avoir recours à des habiletés intellectuelles, telles qu'interpréter, analyser, extrapoler et prédire, comparer, classer, reconnaître les parties d'un tout, raisonner de façon inductive, déductive et par analogie ou synthétiser.

(Rosée Morrissette, 2002)

La citoyenneté fait appel à la capacité et à la volonté de contribuer au bien-être collectif par la prise de décision et l'action aux niveaux individuel et collectif.

(PONC, 2002)

Les jeunes [seront] en mesure de reconnaître l'égalité des personnes en valeur et en dignité et de respecter les visions différentes du monde qu'elles portent et qui orientent leur agir, de même qu'à dépasser leurs intérêts individuels pour relever les défis inhérents à la vie en société.

(Nancy Bouchard, 2008)

• La prise de décision

Pour choisir une action parmi différentes alternatives, l'élève doit avoir un portrait juste de la situation. Ayant analysé les informations repérées et profité du dialogue délibératoire, l'élève est en mesure de prendre une décision par rapport à un enjeu et de préparer son plan d'action.

• L'engagement et l'action

L'élève passe à l'action comme citoyenne ou citoyen engagé. Ses actions portent sur sa famille, ses communautés et l'environnement naturel, d'où il ou elle aurait été nourri et qui le soutiendront désormais.

Perspectives diverses

Savoir vivre ensemble au sein d'une société exige une compréhension et une reconnaissance de la spécificité humaine et de la variété des perspectives que représente l'humanité. Ces différentes perspectives sont reflétées dans le programme d'études de sciences humaines, éducation fransaskoise et s'expriment selon une panoplie de regards à poser :

- une perspective personnelle;
- une perspective communautaire, locale, saskatchewanaise, canadienne et mondiale;
- une perspective fransaskoise;
- une perspective francophone;
- une perspective autochtone;
- une perspective environnementale.

Ces perspectives permettent à l'élève de prendre conscience de plusieurs interprétations et visions du monde, de développer son aptitude à considérer les différences et à apprécier le potentiel de la diversité. En ce sens, la diversité, c'est la reconnaissance de la différence, des particularités. L'élève examinera de façon critique et sous plusieurs angles des questions, des idées et des événements contemporains et historiques et cela l'amènera à mieux comprendre la complexité des cultures, des communautés et des sociétés. L'élève sera ainsi capable de dialoguer avec les autres avec sensibilité et ouverture d'esprit, et de respecter sa propre vision du monde ainsi que celles des autres. L'élève aura la possibilité de valoriser la diversité et la nature changeante de l'identité individuelle. De cette façon, l'élève apprendra à se connaître et à connaître les autres. Il ou elle prendra en compte diverses perspectives dans ses choix, ses décisions et ses actions, et sera ainsi mieux en mesure de vivre dans une société interculturelle.

Résultats d'apprentissage et indicateurs de réalisation

Légende

Code des résultats d'apprentissage et indicateurs de réalisation

5ICC.1(a)	
5	Niveau scolaire
ICC	But
1	Résultat d'apprentissage
(a)	Indicateur de réalisation

Abréviation des buts

[C]	Citoyenneté
[ICC]	Identité, culture et communauté
[LT]	Lieu et temps
[PA]	Pouvoir et autorité
[ER]	Économie et ressources

Termes utilisés dans les résultats d'apprentissage et les indicateurs de réalisation à des fins particulières

y compris	délimite le contenu, le contexte ou la stratégie qui devra être évalué même si d'autres apprentissages peuvent être abordés
tel que; telle que tels que; telles que	présente des suggestions de contenu sans exclure d'autres possibilités
p. ex.	présente des exemples précis touchant un concept ou une stratégie

Buts

Citoyenneté (C)	Les élèves manifesteront des comportements responsables de citoyens francophones engagés afin de participer individuellement et collectivement au bien-être de la communauté aux niveaux local, fransaskois, saskatchewanais, canadien et mondial.
Identité, culture et communauté (ICC)	Les élèves discerneront les influences des cultures sur l'identité personnelle et sociale des individus, des communautés, des sociétés et des nations. <i>(Lié aux domaines de la psychologie, de l'archéologie, de l'anthropologie, de la sociologie et de la philosophie)</i>
Lieux et temps (LT)	Les élèves analyseront l'interaction dynamique entre les individus, les relations et les événements qui ont construit le passé, influencent le présent et façonnent l'avenir, ainsi que leur impact sur la géographie et l'organisation des sociétés. <i>(Lié aux domaines de la géographie et de l'histoire)</i>
Pouvoir et autorité (PA)	Les élèves évalueront les processus et les structures du pouvoir et de l'autorité, et leur influence sur les individus, les communautés, les sociétés et les nations. <i>(Lié aux domaines du droit et des sciences politiques)</i>
Économie et ressources (ER)	Les élèves examineront la répartition et l'exploitation des ressources et des richesses selon diverses visions du monde pour la satisfaction des besoins des individus, des communautés et des nations, dans des perspectives de développement durable et d'interdépendance mondiale. <i>(Lié aux domaines de l'économie et des études environnementales)</i>

Résultats d'apprentissage et indicateurs de réalisation (suite)

But : Identité, culture et communauté

Résultats d'apprentissage obligatoires

L'élève devra :

5ICC.1 Examiner les caractéristiques de la culture des Premiers peuples du Canada avant le contact avec les Européens, y compris :

- leurs origines;
- leurs modes de vie;
- leur système de prise de décision.

Indicateurs de réalisation

Suggestions pour déterminer si l'élève a atteint le résultat d'apprentissage

Savoir : Premiers peuples du Canada, système de prise de décision, technique, outil, croyance spirituelle

Comprendre

L'élève :

- 5ICC.1(a) Recherche diverses théories sur les origines et la migration des Premiers peuples en Amérique du Nord, p. ex. la Béringie, l'Asie.
- 5ICC.1(b) Fait ressortir des similitudes et des différences dans les modes de vie d'au moins trois Premiers peuples du Canada avant l'arrivée des Européens selon divers critères, p. ex. la langue, la région, l'alimentation, les vêtements, les types de maison, les croyances.
- 5ICC.1(c) Différencie les systèmes de prise de décision des Premiers peuples du Canada, p. ex. le matriarcat, le patriarcat, le consensus.
- 5ICC.1(d) Établit des liens entre la signification historique des noms de lieux d'origine autochtone au Canada et l'histoire des Premiers peuples du Canada.
- 5ICC.1(e) Fait des hypothèses sur l'influence du territoire sur le mode de vie des Premiers peuples du Canada.
- 5ICC.1(f) Discute des approches des Premiers peuples du Canada par rapport à l'utilisation des ressources naturelles.

Faire

L'élève :

- 5ICC.1(g) Représente des récits de la création selon divers Premiers peuples en Amérique du Nord, p. ex. légende de l'île de la tortue.
- 5ICC.1(h) Illustre les techniques et les outils de divers Premiers peuples du Canada en lien avec leur mode de vie.
- 5ICC.1(i) Expose les particularités des Premiers peuples du Canada avant 1867 selon divers critères tels que la langue, l'histoire, la culture, les traditions, le territoire, les habitations, les modes de déplacements, l'alimentation, les vêtements, les outils, le cycle saisonnier des activités.

à suivre . . .

But : Identité, culture et communauté

**Résultats d'apprentissage
obligatoires**

Indicateurs de réalisation

Suggestions pour déterminer si l'élève a atteint le résultat d'apprentissage

L'élève :

- 5ICC.1(j) Résume les pratiques et les croyances spirituelles des Premiers peuples en lien avec l'environnement naturel, p. ex. l'être humain n'est pas supérieur aux éléments naturels tels les animaux, les rivières, les plantes; personne ne peut posséder la terre.
- 5ICC.1(k) Schématise le système de prise de décision des Premiers peuples du Canada, p. ex. les rôles et les responsabilités de certaines personnes.
- 5ICC.1(l) Présente des exemples d'utilisation de la cartographie par les Premiers peuples du Canada avant l'arrivée des explorateurs, p. ex. faciliter le commerce, découvrir des territoires inconnus, faire ressortir les points de repère.
- 5ICC.1(m) Situe les territoires traditionnels des Premiers peuples du Canada sur une carte historique de l'Amérique du Nord, p. ex. les Micmacs, les Montagnais, les Algonquins, les Ojibways, les Inuits.

L'élève devra :

5ICC.2 Déterminer les motivations des premières explorations européennes et leurs retombées sur les peuples autochtones avant 1867.

Savoir : Exploration, explorateur, échange économique et technologique, découverte, exploration, nation métisse, vision du monde

Comprendre

L'élève :

- 5ICC.2(a) Explique les raisons des voyages des premiers explorateurs européens à l'époque des débuts du Canada, p. ex. trouver une nouvelle route vers l'Asie.
- 5ICC.2(b) Décrit les interactions et les relations entre les peuples autochtones et les explorateurs européens, p. ex. bonnes relations commerciales, mariage.
- 5ICC.2(c) Spécifie les échanges économiques et technologiques entre les explorateurs et les peuples autochtones, p. ex. biens échangés, technologies liées au transport, au logement, à l'alimentation.
- 5ICC.2(d) Détermine l'appui fourni par les peuples autochtones pour la survie des Européens, p. ex. moyens de transport : canots et raquettes; alimentation : pemmican, maïs, courge et riz sauvage; habillement : mocassin et mantes en fourrure; guides, interprètes.

à suivre . . .

But : Identité, culture et communauté**Résultats d'apprentissage
obligatoires****Indicateurs de réalisation**

Suggestions pour déterminer si l'élève a atteint le résultat d'apprentissage

L'élève :

- 5ICC.2(d) Détermine l'appui fourni par les peuples autochtones pour la survie des Européens, p. ex. moyens de transport : canots et raquettes; alimentation : pemmican, maïs, courge et riz sauvage; habillement : mocassin et mantes en fourrure; guides, interprètes.
- 5ICC.2(e) Établit des liens entre les circonstances de la naissance de la nation métisse et les explorations européennes.
- 5ICC.2(f) Compare le mode de vie des Premières nations à celui des nouveaux arrivants à l'aide de tableaux ou de diagrammes, p. ex. l'agriculture, les croyances, la structure sociale.

Faire

L'élève :

- 5ICC.2(g) Discute des visions du monde des peuples autochtones et des Européens sur la « découverte » et « l'exploration » de l'Amérique du Nord.
- 5ICC.2(h) Raconte les motivations des explorations européennes en Amérique du Nord, p.ex. chasser et trapper des animaux à fourrure.
- 5ICC.2(i) Présente les avantages et les désavantages de la venue des Européens en Amérique du Nord du point de vue des peuples autochtones.
- 5ICC.2(j) Résume les changements dans les modes de vie des peuples autochtones au contact des Européens, p. ex. nouvelle religion, nouvelles maladies, famine, disparition des troupeaux de bison.
- 5ICC.2(k) Situe sur une carte historique de l'Ouest Canadien :
- les territoires traditionnels des Métis et leurs communautés;
 - les lieux et régions d'importance historique pour la nation métisse.

But : Lieux et temps**Résultats d'apprentissage
obligatoires****Indicateurs de réalisation**

Suggestions pour déterminer si l'élève a atteint le résultat d'apprentissage

L'élève devra :

5LT.1 Déterminer, pour les régions physiques du Canada :

- leur emplacement;
- leurs principales caractéristiques géographiques;
- leur influence sur la qualité de vie.

Savoir : Région physique du Canada, réalisation artistique

Comprendre

L'élève :

- 5LT.1(a) Compare les principales caractéristiques des régions physiques du Canada, p. ex. la végétation, les plans d'eau, les reliefs, le climat, les ressources naturelles, la répartition de la population.
- 5LT.1(b) Note les avantages naturels de chaque région physique du Canada.
- 5LT.1(c) Distingue les caractéristiques géographiques de ma région de celles d'une autre région du Canada.
- 5LT.1(d) Discute de l'importance des plans d'eau dans la vie et l'établissement des communautés, p. ex. les Grands Lacs, le fleuve Saint-Laurent, la baie d'Hudson, le fleuve Fraser.
- 5LT.1(e) Explique l'influence de certaines caractéristiques géographiques sur la qualité de vie des gens de différentes régions du Canada, telles que le climat, la végétation, les ressources naturelles.
- 5LT.1(f) Établit des liens entre les caractéristiques géographiques et certains phénomènes environnementaux, tels que les tornades, les avalanches, les inondations.

Faire

L'élève :

- 5LT.1(g) Présente, à l'aide d'un support visuel les principales caractéristiques d'une région physique du Canada, p. ex. montage photographique, maquette.
- 5LT.1(h) Illustre :
- les principales régions physiques du Canada;
 - les principales zones de végétation du Canada;
 - les principaux plans d'eau du Canada.
- 5LT.1(i) Partage les particularités d'une région physique du Canada, à l'aide d'un support visuel, p. ex. brochure touristique, présentation Power Point.
- 5LT.1(j) Représente les particularités d'une région par des réalisations artistiques telles que poème, peinture, chanson.

**Résultats d'apprentissage
obligatoires**

Indicateurs de réalisation

Suggestions pour déterminer si l'élève a atteint le résultat d'apprentissage

L'élève devra :

5LT.2 Dégager, à partir de sources d'information primaires et secondaires, les principaux événements et personnages importants :

- des premières explorations européennes;
- de la colonisation;
- de la vie en Nouvelle-France.

Savoir : Exploration, colonisation, Nouvelle-France, explorateur, colon, traiteur de fourrure, seigneurie

Comprendre

L'élève :

- 5LT.2(a) Décrit le voyage d'un explorateur et ses retombées sur le développement du Canada.
- 5LT.2(b) Fait des hypothèses sur les motivations de la colonisation, p. ex. convertir les Autochtones au christianisme, obtenir des terres à bon prix.
- 5LT.2(c) Examine le mode de vie et l'organisation sociale en Nouvelle-France.
- 5LT.2(d) Distingue le mode de vie en Acadie de celui de la Nouvelle-France.
- 5LT.2(e) Compare la vie quotidienne au Canada-Est et au Canada-Ouest, p. ex. la langue, la religion, les lois.

Faire

L'élève :

- 5LT.2(f) Représente les voyages, les découvertes ou les expériences d'un explorateur français ou britannique, p. ex. le trajet, le territoire, les instruments utilisés, les rencontres.
- 5LT.2(g) Reconstitue la vie quotidienne :
- d'un explorateur;
 - des colons de la Nouvelle-France;
 - des traiteurs de fourrures;
 - d'une seigneurie.
- 5LT.2(h) Présente les contributions de personnages ou de groupes en Nouvelle-France, p. ex. les coureurs des bois, les Filles du roi, les habitants, les religieuses, les Jésuites, Louis XIV, Jean Talon, les femmes, l'Église, les seigneurs.
- 5LT.2(i) Illustre les principaux défis des colons aux débuts de la Nouvelle-France.
- 5LT.2(j) Formule des hypothèses sur les raisons de l'établissement des colonies françaises en Amérique, p. ex. Port Royal, Louisbourg, Québec, Ville-Marie.

à suivre . . .

But : Lieux et temps

**Résultats d'apprentissage
obligatoires**

Indicateurs de réalisation

Suggestions pour déterminer si l'élève a atteint le résultat d'apprentissage

Faire

L'élève :

- 5LT.2(k) Discute du rôle d'un personnage des Premières nations lors des premières explorations européennes, p. ex. Donnacona, Membertou.
- 5LT.2(l) Situe les lieux d'importance historique de la colonisation européenne sur une carte du Canada, p. ex. Montréal, Québec, Louisbourg, les Treize Colonies, les Plaines d'Abraham.

L'élève devra :

5LT.3 Mesurer l'impact de certains événements sur le développement du Canada avant 1867, y compris :

- un événement avant 1763;
- un événement entre 1763 et 1867.

Savoir : Événements avant 1867, personnages importants avant 1867

Comprendre

L'élève :

- 5LT.3(a) Explique le contexte et les causes de certains événements de l'histoire du Canada avant 1867, p. ex. la déportation des Acadiens, la guerre de Sept ans, la bataille des Plaines d'Abraham.
- 5LT.3(b) Décrit l'implication et les contributions de personnages à certains événements de l'histoire du Canada avant 1867.
- 5LT.3(c) Détermine les conséquences de certains événements de l'histoire du Canada avant 1867.

Faire

L'élève :

- 5LT.3(d) Illustre les liens entre le contexte, les causes, les personnages et les conséquences de certains événements de l'histoire du Canada avant 1867, p. ex. la guerre de 1812, la venue des loyalistes, l'immigration.
- 5LT.3(e) Présente un événement de l'histoire du Canada avant 1867.
- 5LT.3(f) Discute des effets de cet événement pour le Canada d'aujourd'hui.

But : Lieux et temps

**Résultats d'apprentissage
obligatoires**

L'élève devra :

5LT.4 Spécifier les principaux événements et personnages liés à la naissance de la Confédération canadienne.

Indicateurs de réalisation

Suggestions pour déterminer si l'élève a atteint le résultat d'apprentissage

Savoir : Confédération canadienne, Acte de l'Amérique du Nord britannique, constitution, « Pères de la Confédération »

Comprendre

L'élève :

5LT.4(a) Décrit les raisons de la création de la Confédération canadienne.

5LT.4(b) Précise le rôle de certains événements ayant mené à la Confédération canadienne, p. ex. ruées vers l'or, construction du chemin de fer.

5LT.4(c) Explique l'importance de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique de 1867.

5LT.4(d) Fait ressortir l'essentiel d'une constitution, p. ex. définir les règles d'un pays, son gouvernement.

Faire

L'élève :

5LT.4(e) Présente le rôle et les contributions des « Pères de la Confédération », p. ex. John A. Macdonald, George Brown, George-Étienne Cartier.

5LT.4(f) Formule des hypothèses sur le point de vue des opposants à la création d'une Confédération canadienne.

5LT.4(g) Relate certaines réactions suite à la création de la Confédération canadienne, p. ex. réactions des peuples autochtones, réactions des provinces canadiennes telles que le Québec, le Nouveau-Brunswick.

5LT.4(h) Situe les quatre provinces membres de la Confédération de 1867 sur une carte historique du Canada.

Résultats d'apprentissage obligatoires

Indicateurs de réalisation

Suggestions pour déterminer si l'élève a atteint le résultat d'apprentissage

L'élève devra :

5PA.1 Décrire l'évolution et le fonctionnement de différents gouvernements avant 1867, y compris le gouvernement royal.

Savoir : Gouvernement royal, gouvernement du Haut-Canada, gouvernement du Bas-Canada, gouvernement responsable, roi, gouverneur, intendant, évêque, conseil souverain.

Comprendre

L'élève :

5PA.1(a) Compare le fonctionnement de deux gouvernements avant 1867 tels que les gouvernements du Haut-Canada et du Bas-Canada.

5PA.1(b) Donne des exemples de responsabilités des membres du gouvernement royal en Nouvelle-France.

5PA.1(c) Explique le rôle et les responsabilités de diverses personnes au sein du gouvernement royal.

Faire

L'élève :

5PA.1(d) Illustre l'évolution des différents gouvernements avant 1867 à l'aide d'un support visuel.

5PA.1(e) Représente l'organigramme et les responsabilités de différents gouvernements avant 1867.

5PA.1(f) Schématise les responsabilités des personnes suivantes au sein du gouvernement royal en Nouvelle-France :

- le roi;
- le gouverneur;
- l'intendant;
- l'évêque.

Résultats d'apprentissage obligatoires

Indicateurs de réalisation

Suggestions pour déterminer si l'élève a atteint le résultat d'apprentissage

L'élève devra :

5ER.1 Expliquer l'importance des ressources naturelles avant 1867, y compris les fourrures.

Savoir : Traite des fourrures, Compagnie de la baie d'Hudson, Compagnie du Nord-Ouest

Comprendre

L'élève :

5ER.1(a) Décrit l'influence de la disponibilité des ressources naturelles sur le peuplement et la migration des populations à l'époque des débuts du Canada.

5ER.1(b) Donne des exemples de l'influence du commerce sur l'établissement des premières communautés au Canada.

5ER.1(c) Discute des conséquences de la traite des fourrures sur les peuples autochtones du Canada avant 1867.

5ER.1(d) Examine l'influence de la traite des fourrures sur l'histoire du Canada.

5ER.1(e) Résume les facteurs de développement et d'expansion du commerce des fourrures dans l'Ouest et dans le Nord du Canada, p. ex. la Compagnie de la Baie d'Hudson et la Compagnie du Nord-Ouest.

5ER.1(f) Détermine les facteurs d'influence mondiaux sur la traite des fourrures au Canada.

5ER.1(g) Fait ressortir le rôle des femmes autochtones et métisses dans la traite des fourrures.

Faire

L'élève :

5ER.1(h) Présente, à l'aide de tableaux, le fonctionnement de la Compagnie de la Baie d'Hudson et de la Compagnie du Nord-Ouest.

5ER.1(i) Discute des conceptions du monde des Premiers peuples et des Européens par rapport à l'utilisation des ressources naturelles avant 1867.

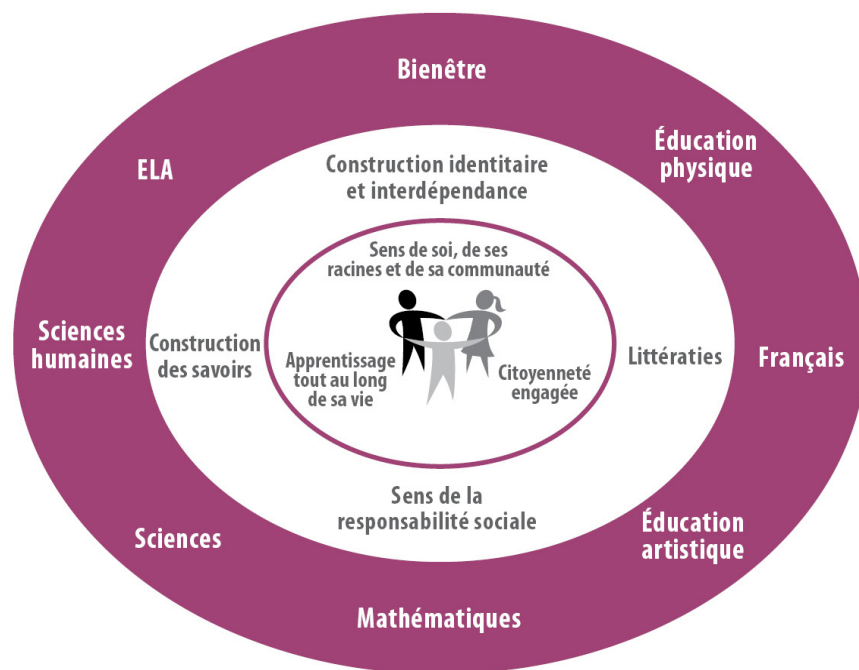
5ER.1(j) Raconte des récits de personnes et d'évènements liés à la traite des fourrures.

5ER.1(k) Illustre l'évolution de la traite des fourrures, p. ex. les débuts, la chute, les territoires.

5ER.1(l) Raconte le rôle des peuples autochtones au succès de la traite des fourrures dans l'histoire du Canada.

Sciences humaines et les autres matières

Le contexte fournit une signification, une pertinence, et une utilité à l'apprentissage. L'élève qui apprend les sciences humaines en contexte devient responsable de son apprentissage et engagé dans celui-ci. Il peut faire des liens avec son vécu et trouver l'apprentissage plus signifiant. Ces liens permettent également à l'élève de faire des liens entre les résultats d'apprentissage en sciences humaines ainsi qu'entre les apprentissages en sciences humaines et les autres matières. Plus l'élève fera l'expérience de liens variés et forts, plus son apprentissage sera approfondi.



Toute pensée est contextualisée!

Donc l'élève qui vit un apprentissage et une évaluation contextualisés développe une compréhension plus approfondie, peut faire le transfert de ses connaissances et a un ancrage pour une étude interdisciplinaire.

Aperçu des trois niveaux scolaires

Citoyenneté		
4 ^e année	5 ^e année	6 ^e année
Identité, culture et communauté		
<p>4ICC.1 Justifier l'influence de divers facteurs sur le façonnement de l'identité personnelle, y compris son identité francophone.</p>	<p>5ICC.1 Examiner les caractéristiques de la culture des Premiers peuples du Canada avant le contact avec les Européens, y compris :</p> <ul style="list-style-type: none"> • leurs origines; • leurs modes de vie; • leur système de prise de décision. 	
<p>4ICC.2 Résumer l'apport culturel et artistique de certaines communautés au façonnement de la Saskatchewan d'hier et d'aujourd'hui, y compris :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les francophones; • les Premières nations et les Métis; • les diverses communautés culturelles de la province. 	<p>5ICC.2 Déterminer les motivations des premières explorations européennes et leurs retombées sur les peuples autochtones avant 1867.</p>	
Lieux et temps		
<p>4LT.1 Déterminer la position relative de divisions cartographiques de l'équateur, du méridien d'origine, des hémisphères et de lieux à l'aide des :</p> <ul style="list-style-type: none"> • points cardinaux; • points intermédiaires; • coordonnées alphanumériques. 	<p>5LT.1 Déterminer, pour les régions physiques du Canada :</p> <ul style="list-style-type: none"> • leur emplacement; • leurs principales caractéristiques géographiques; et • leur influence sur la qualité de vie. 	
<p>4LT.2 Examiner l'impact de certaines caractéristiques de la géographie physique sur le mode de vie des gens de la Saskatchewan.</p>	<p>5LT.2 Dégager, à partir de sources d'information primaires et secondaires, les principaux événements et personnages importants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • des premières explorations européennes; • de la colonisation; et • de la vie en Nouvelle-France. 	

Lieux et temps (suite)		
4^e année	5^e année	6^e année
<p>4LT.3 Expliquer les changements en Saskatchewan à différentes époques :</p> <ul style="list-style-type: none"> • de l'organisation démographique; • de l'aménagement du territoire; • des activités économiques; • de la technologie; • du droit à l'enseignement en français. 	<p>5LT.3 Mesurer l'impact de certains événements sur le développement du Canada avant 1867, y compris :</p> <ul style="list-style-type: none"> • un événement avant 1763; • un événement entre 1763 et 1867. 	
<p>4LT.4 Cerner le rôle de certains personnages et événements dans le façonnement de la Saskatchewan, y compris :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les pionniers et pionnières francophones; • les traités n^{os} 4, 5, 6, 8, 10; • l'adoption de la <i>Loi sur les Indiens</i>, (1876). 	<p>5LT.4 Spécifier les principaux événements et personnages liés à la naissance de la Confédération canadienne.</p>	
Pouvoir et autorité		
<p>4PA.1 Préciser la raison d'être et le fonctionnement de diverses autorités scolaires, communautaires et gouvernementales, y compris :</p> <ul style="list-style-type: none"> • le conseil scolaire fransaskois ; • l'Assemblée communautaire fransaskoise; • le gouvernement provincial. 	<p>5PA.1 Décrire l'évolution et le fonctionnement de différents gouvernements avant 1867, y compris le gouvernement royal.</p>	
Économie et ressources		
<p>4ER.1 Faire ressortir l'influence des activités économiques sur le développement de la Saskatchewan, y compris :</p> <ul style="list-style-type: none"> • l'exploitation de la terre et des ressources naturelles; • le développement durable. 	<p>5ER.1 Expliquer l'importance des ressources naturelles avant 1867, y compris la traite des fourrures.</p>	

Lexique

Récit

Une narration orale ou écrite, une dramatisation ou une danse qui raconte le vécu d'un individu ou d'un groupe. Ces narrations reflètent une perspective personnelle d'une vérité qui ne repose pas toujours sur des preuves historiques. Les récits en sciences humaines mènent à une compréhension multidimensionnelle des personnes, des relations, des événements et des lieux. Les récits, y compris les légendes et les mythes, servent à enrichir la conscience historique et contribuent à la mémoire collective des groupes et des communautés.

D'une perspective autochtone, les récits devraient être partagés et transmis à la prochaine génération. Les récits autochtones traitent de vérités, de valeurs, de croyances, d'origines, de liens familiaux, de modes de vie présents et passés, et de relations avec la terre et la faune. Tous ces éléments contribuent à l'épanouissement de la communauté.

Cadre commun des résultats d'apprentissage en sciences humaines de la maternelle à la 9^e année, p. 110.

Sources primaires

On appelle « sources primaires » tout ce qui a été créé au moment même où s'est passé un événement ou peu de temps après, c'est-à-dire les documents originaux, les témoins du passé, pour recréer les histoires qui ont eu lieu dans le passé. Elles constituent le premier témoignage de ce qui s'est passé, de ce qu'on a pensé ou de ce qu'on a dit. Les éléments suivants peuvent constituer des sources primaires :

- les journaux personnels;
- les lettres;
- les photographies;
- les œuvres d'art;
- les cartes;
- les vidéos et les films;
- les enregistrements sonores;
- les entrevues;
- les journaux;
- les magazines;
- les témoignages directs publiés ou les histoires.

Site consulté le 10 juin 2010 : <http://www.collectionscanada.gc.ca/education/008-3010-f.html#a>

Sources secondaires

On appelle « sources secondaires » les témoins de seconde main publiés. Elles ont été créées après les sources primaires, et elles utilisent souvent les sources primaires ou en parlent. Les sources secondaires peuvent donner d'autres opinions sur un événement passé ou une source primaire, et parfois déformer les faits. Il existe souvent de nombreux exemplaires des sources secondaires, qu'on peut trouver dans les bibliothèques, les écoles ou les foyers. Tous les documents suivants peuvent constituer des sources secondaires s'ils racontent un événement survenu il y a un certain temps :

- les manuels d'histoire;
- les biographies;
- les histoires publiées;
- les films racontant des événements historiques;
- les œuvres d'art;
- les enregistrements musicaux.

Site consulté le 10 juin 2010 : <http://www.collectionscanada.gc.ca/education/008-3010-f.html#a>

Bibliographie

Alberta Education. (2006). *Nos mots nos façons: Enseigner aux apprenants des Premières nations, des Métis et des Inuits*. Calgary : Alberta Education.

Alberta Education. (2006). *Programme d'études par année scolaire : Études sociales – éducation francophone (Quatrième année)*. Calgary : Alberta Education.

Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF). (2006). *Cadre d'orientation en construction identitaire*. Québec : Association canadienne d'éducation de langue française (FCE).

Association canadienne d'éducation de langue française. (2008). *Réflexion sur la diversité culturelle au sein des écoles francophones du Canada*. Québec : Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF).

Arnold, Phyllis A., et Gibbs, B. (2001). *Second regard sur le Canada 6*. Edmonton : Les Éditions Duval, Inc.

Atken, B., Haskings-Winner, J., Mewhinney, R. et Rubinstein, B. (2007). *Leurs récits, notre histoire : Les débuts du Canada*. Montréal : Thomson Duval.

Bégin, L., Bleau, M. et Landry L. (2000). *L'école orientante. La formation de l'identité à l'école*. Outremont : Les éditions Logiques.

Carrier, F. (2007). *Atlas de l'univers social*. Montréal : LIDEC.

Clark, P., Arnold, P., McKay, R. et Soetaert, L. (2000). *Second regard sur le Canada 7*. Edmonton : Les Éditions Duval, Inc.

Conseil des ministres de l'Éducation (Canada). (2003). Info-synthèse : Langue/culture/identité. *La francisation : contenus de formation*. Projet pancanadien de français langue première à l'intention de la maternelle à la 2^e année.

Conseil des ministres de l'Éducation (Canada). (2003). Info-synthèse : L'assimilation. *La francisation : contenus de formation*. Projet pancanadien de français langue première à l'intention de la maternelle à la 2^e année.

Conseil des ministres de l'Éducation (Canada). (2003). Info-synthèse : Le rôle de l'école francophone en milieu minoritaire. *La francisation : contenus de formation*. Projet pancanadien de français langue première à l'intention de la maternelle à la 2^e année.

Conseil des ministres de l'Éducation (Canada). (2008). *Guide pédagogique : Stratégies en lecture et en écriture, maternelle à la 12^e année*. Projet pancanadien de français langue première.

Cormier, M. (2005). *La pédagogie en milieu minoritaire francophone : une recension des écrits*. Ottawa : Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants (FCE).

Cormier, M. (2008). « Être francophone » ne se conjugue pas à l'impératif. Ottawa : Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants (FCE).

Demers, S., Éthier, M.-A. et Lefrançois, D. (2010). Quel type de citoyen former? Longueuil : Association québécoise des enseignants et enseignantes du primaire (AQEP). *Vive le primaire*. 23 (1), 18-20.

Duguay, R.-M. (2008). *Identité culturelle, identité linguistique et sentiment d'appartenance. Piliers de l'apprentissage chez les jeunes enfants en service de garde. Rapport de recherche*. Moncton : Faculté des sciences de l'éducation, Groupe de recherche en petite enfance (GRPE).

Éducation et Jeunesse Manitoba (2003). *Intégration des perspectives autochtones dans les programmes d'études – Ouvrage de référence pour les concepteurs de programmes d'études, les enseignants et les administrateurs*. Winnipeg : Éducation et Jeunesse Manitoba.

Éducation et Jeunesse Manitoba (2003). *Sciences humaines, Maternelle à 8, Programme d'études : cadre manitobain des résultats d'apprentissage*. Winnipeg : Éducation et Jeunesse Manitoba.

Éducation et Jeunesse Manitoba (2005). *Sciences humaines, 5^e année, programme français, Programme d'études : document de mise en œuvre*. Winnipeg : Éducation et Jeunesse Manitoba.

Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants (2008). *Apprendre sa communauté – Aperçu général*. Ottawa : Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants (FCE).

Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants (2008). *Apprendre sa communauté – Par les sciences humaines*. Ottawa : Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants.

Francis, D. (2002). *Je découvre les Premières nations et les explorateurs : Manuel de l'élève*. Montréal : Chenelière Éducation. (Collection Je découvre).

Gauvin, L. (2009). *La construction langagière, identitaire et culturelle en milieu minoritaire et les programmes d'études fransaskois pour la quatrième année*. Manitoba : Collège universitaire St-Boniface (Mémoire de maîtrise).

Giguère, C. (2006). *Citoyenneté 101*. Centre de développement pour l'exercice de la citoyenneté. Document accessible à l'adresse URL : http://www.citoyennete.qc.ca/archives/docs/06-08_citoyennete101.ppt (Consulté le 10 février 2010).

Gilbert, A., LeTouzé, S., Thériault, J. Y. et Landry, R. (2004). *Le personnel enseignant face aux défis de l'enseignement en milieu minoritaire francophone*. Ottawa : Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants, Centre interdisciplinaire de recherche sur la citoyenneté et les minorités, Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques.

Goodman, D. M., Craig Harding, J. et Smith, Thomas A. (2008). *Le Canada : Ses gens, ses lieux et ses possibilités*. Montréal : Chenelière Éducation. (Collection Mille et une voix).

Landry, R. (2005). *L'éducation : pierre angulaire de la revitalisation des communautés francophones et acadiennes*. Ottawa : Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques.

Landry, R., Allard, R., Deveau, K. et Bourgeois, N. (2005). Autodétermination du comportement langagier en milieu minoritaire : un modèle conceptuel. *Francophonies d'Amérique*, 20, 63-78.

Landry, R. et Rousselle, S. (2003). *Éducation et droits collectifs. Au-delà de l'article 23 de la Charte*. Moncton : Les éditions de la Francophonie.

Lebrun, J. et Araùjo-Oliveira, A. (2009). *L'intervention éducative en sciences humaines au primaire : Des fondements aux pratiques*. Montréal : Chenelière Éducation.

Le nouveau petit Robert. (2009). Paris : Dictionnaires Le Robert.

Ministère de l'Éducation de la Colombie-Britannique. (2006). *Sciences humaines M à 7: Ensemble de ressources intégrées*. Victoria : Ministère de l'Éducation de la Colombie-Britannique.

Ministère de l'Éducation de la Saskatchewan. (2000). *Français : programme d'études – Niveau élémentaire – Écoles fransaskoises*. Regina : Bureau de la minorité de langue officielle.

Ministère de l'Éducation de la Saskatchewan. (1997). *Sciences humaines : Programme d'études pour l'élémentaire 5^e année*. Regina : Ministère de l'Éducation de la Saskatchewan.

Ministère de l'Éducation de la Saskatchewan. (2009). *Sciences humaines : Programme d'études pour l'élémentaire 5^e année - immersion*. Regina : Ministère de l'Éducation de la Saskatchewan.

Ministère de l'Éducation de l'Ontario. (2004). *Le curriculum de l'Ontario – Études sociales de la 1^{re} à la 6^e année – Histoire et géographie 7^e et 8^e année*. Toronto : Ministère de l'Éducation de l'Ontario.

Ministère de l'Éducation de l'Ontario. (2004). *Politique d'aménagement linguistique de l'Ontario pour l'éducation de langue française*. Toronto : ministère de l'éducation de l'Ontario.

Ministère de l'Éducation de l'Ontario. (2009). *Une approche culturelle de l'enseignement pour l'appropriation de la culture dans les écoles de langue française de l'Ontario. Cadre d'orientation et d'intervention*. Toronto : Ministère de l'Éducation de l'Ontario.

Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. (2006). *Programme de formation de l'école québécoise - version approuvée*. Québec : Ministère de l'Éducation du Québec.

Ministère de l'Éducation du Nouveau-Brunswick. (2003). *Programme d'études : Sciences humaines – 5^e année*. Fredericton : Ministère de l'Éducation du Nouveau-Brunswick.

Morissette, R. et Voynaud, M. (2002). *Accompagner la construction des savoirs*. Montréal : Chenelière Éducation.

Noble, T., McGrath, N. et Sirois, G. (2008). *Huit façons d'enseigner, d'apprendre et d'évaluer - La taxonomie de Bloom révisée – ch. 2*. Montréal : Les Éditions de la Chenelière Inc.

Office québécois de la langue française (OQLF). (2002). *Le grand dictionnaire terminologique*. Montréal : Office québécois de la langue française.

Protocole de l'Ouest et du Nord canadiens de collaboration concernant l'éducation. (2002). *Cadre commun des résultats d'apprentissage en sciences humaines de la maternelle à la 9^e année*.

Sherling, S. (2003). *Horizons 4 : Nos origines*. Montréal : Chenelière Éducation.

Table nationale d'éducation de langue française (1997). *Les résultats d'apprentissage : à l'aube du 21^e siècle*. Association canadienne d'éducation de langue française.

Visser-Wikkerink, M. et Liegh Syms, E. (2008). *Le Canada avant 1867 : peuples et récits*. Montréal : Chenelière Éducation.